

Le budget

qui vivent sous le seuil de la pauvreté, qui comptent sur un salaire annuel de 15 000 \$ pour faire vivre eux-mêmes et leur famille, incluant deux enfants? Il leur offre une réduction d'impôt de 2 \$ cette année. Dans le cas de la famille moyenne, qui gagne 40 000 \$ par année, de combien le ministre réduit-il l'impôt? De 27 \$ par année.

Si l'on considère le tableau figurant dans les documents budgétaires du gouvernement, voyons qui bénéficie de la plus grosse réduction d'impôt cette année, soit une réduction de 111 \$. C'est la famille dont le revenu annuel est de 100 000 \$. Ce n'est pas étonnant, car c'est typique de la réforme fiscale des conservateurs.

De plus, aussi étrange que cela puisse paraître, le tableau du ministre révèle que le contribuable célibataire bénéficie d'une réduction plus importante qu'une famille entière. C'est ce qu'on appelle la «mazanomie», comme on l'a vu dans les journaux.

• (1540)

Si l'on jette un coup d'oeil sur cette réduction de 2 \$ pour une famille vivant sous le seuil de la pauvreté, il n'est pas étonnant que j'aie appelé le ministre des Finances «Monsieur Générosité, et Maz deux piastres».

Le gouvernement parle du nouveau programme de prestations pour enfants qu'il propose, mais examinons ce programme une fois que la fumée du discours du budget est dissipée. Que constatons-nous alors? Une famille moyenne reçoit bien peu de cette proposition. En fait, une famille qui touche un revenu annuel de 40 000 \$ recevra une prestation supplémentaire annuelle de seulement 44 \$. En trois ans, la valeur de cette prestation diminuera de 10 p. 100 et, en dix ans, la plupart des familles ne recevront plus aucune aide, car cette prestation n'est pas indexée en fonction de l'inflation.

La proposition du gouvernement permettra d'accroître de 2,1 milliards de dollars l'aide aux enfants sur une période de cinq ans, à compter du 1^{er} janvier 1993. Le ministre des Finances doit espérer que les Canadiens ont oublié que de 1986 à 1991, le gouvernement conservateur a réduit cette aide de plus de 3,5 milliards de dollars. Le programme de prestations pour enfants qu'il propose ne réussit toujours pas à remettre aux familles canadiennes tout l'argent que le gouvernement leur a pris uniquement de 1986 à 1991.

Soit dit en passant, ce programme passe entièrement sous silence le besoin criant de garderies. En réalité, la publicité que fait le gouvernement autour de ce nouveau programme cache le fait que, selon toute vraisemblance, il a abandonné l'engagement qu'il avait pris à l'égard d'un programme national de garderies, qui visait à offrir des installations permettant de s'occuper des enfants lorsque leurs parents étaient au travail.

Mme Copps: Exécuteur de garderies!

M. Gray (Windsor-Ouest): Le gouvernement a proposé d'augmenter de 1 000 \$ la déduction pour frais de garde d'enfants, mais il est important de noter que cette déduction n'offre absolument aucun avantage aux familles qui ne touchent pas un revenu suffisant pour acquitter l'impôt sur le revenu. En outre, ce programme n'entrera pas en vigueur avant presque une année complète. S'il renferme des avantages supplémentaires, ceux-ci ne seront pas offerts aux familles canadiennes immédiatement, c'est-à-dire au moment où elles souffrent des conséquences de cette très grave récession provoquée par le gouvernement.

Il est vrai que, dans le budget, le gouvernement a adopté la proposition du Parti libéral, quoique pas dans tous ses détails, pour permettre l'utilisation de fonds investis dans des REER pour acheter une première maison. Le gouvernement a déjà accepté notre proposition de réduire l'acompte nécessaire pour acheter une maison.

Lorsque le brouhaha publicitaire des conservateurs s'arrête, que la fumée se dissipe et que le gouvernement montre son jeu, que constatons-nous? Les conservateurs annulent le programme de coopératives d'habitation. Ils ralentissent la croissance des fonds que la Société canadienne d'hypothèques et de logement consacre à d'autres programmes de logements pour les personnes à faible revenu. Nous prévoyons que l'autorisation d'utiliser les REER et la réduction des acomptes seront utiles, mais ces programmes n'aident en rien les personnes qui n'ont pas les moyens financiers d'investir des fonds dans des REER ou même de verser un acompte de 5 p. 100 pour l'achat d'une première maison. En matière d'accession à la propriété, le budget ne facilite pas la tâche aux dizaines de milliers de Canadiens à faibles revenus; bien au contraire, il leur rend l'accès à un logement décent et abordable beaucoup plus difficile.

On trouve dans le budget certaines formulations intéressantes sur l'instruction et la formation. Une fois la fumée dissipée, on y trouve toutefois moins de substance qu'on croyait de prime abord. Le budget parle de hausse du crédit pour études; effectivement, il comporte une légère amélioration dans ce domaine.

[Français]

Monsieur le Président, le gouvernement a accepté de faire passer le crédit d'impôt pour études de 60 \$ à 80 \$ par mois d'études dans un établissement postsecondaire.

[Traduction]

Le budget ne renferme aucune mesure qui rétablirait les coupures faites dans les paiements de transfert aux provinces pour l'enseignement postsecondaire. Ces coupures signifient qu'en Ontario seulement environ 5 000